

République Française

Département de la
Seine-Maritime

Acte certifié exécutoire

Envoyé : 28/01/2015 Réception par le préfet : 28/01/2015 Publication : 28/01/2015

Le Maire, Daniel FIDELIN

Arrondissement du
HAVRE

Le 26 Janvier 2015

Information n° 5Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal

Nombre de Conseillers d'après la Loi	33
Nombre de Conseillers en exercice	33
Nombre de Conseillers présents	31
Nombre de Pouvoirs	2
Nombre de Votants	33

Extrait de la délibération affiché le 27 Janvier 2015

L'an deux mille quinze, à dix huit heures trente par suite de la convocation de Monsieur le Maire en date du 5 Janvier 2015, le Conseil Municipal s'est réuni dans la Salle des Délibérations, sous la présidence de Monsieur Daniel FIDELIN, Maire.

Appel nominal :

Laurent GILLE, Valérie PAILLART, Dominique THINNES, Corinne LEVILLAIN, Olivier LARDANS, Jean-Luc GONFROY, Gilbert FOURNIER, Virginie LAMBERT, Gérard DELAHAYS, Jean-Pierre QUEMION, Philippe KWIATKOWSKI, Patricia DUVAL, Pascal LEFEBVRE, Marie-Christine BASSET, Frédéric PATROIS, Marie-Paule DESHAYES, Sophie CAPELLE, Valérie LEDOUX, Emmanuel DELINEAU, Karine LOUISET, Estelle MONTIER, Stéphanie ONFROY, Alexandre MORA, Fabienne MALANDAIN, Martine LESAUVAGE, Pascal DUMESNIL, Jérôme DUBOST, Nordine HASSINI, Aurélien LECACHEUR, Gilles LEBRETON.

Excusées ayant donné pouvoir :

Nicole LANGLOIS (Pouvoir à Daniel FIDELIN), Nada AFIOUNI (Pouvoir à Pascal DUMESNIL).

Désignation du Secrétaire de séance :

Alexandre MORA est désigné Secrétaire de séance à l'unanimité.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 26 JANVIER 2015

INFORMATION : n° 5 3-5

OBJET : Eco-Quartier – Réalisation de l'étude sur les activités pouvant être implantées en rez-de-chaussée du futur Eco-Quartier par la C.C.I.H.

RAPPORTEUR : Monsieur Gilbert FOURNIER

Lors de la Commission Urbanisme / Développement Economique du 30 Octobre 2014, il a été évoqué le sujet des activités à privilégier sur les cases commerciales envisagées sur les rez-de-chaussée de l'Eco-Quartier.

Initialement, il était envisagé d'accueillir des professions médicales ou commerciales sur ces locaux.

Il a été proposé à la commission d'autoriser les services à étudier des solutions hors activités médicales puisqu'un projet de pôle médical est déjà à l'étude sur le quartier de la Belle Etoile.

Une étude va donc être menée par la C.C.I.H. pour définir quels commerces ou services complémentaires au centre commercial de la Belle Etoile (en concertation avec les commerçants déjà présents sur ce centre) pourraient être envisagés sur le futur Eco-Quartier.

La participation financière de la Ville à la réalisation de cette étude est estimée à 3 000 € H.T.

L'étude sera réalisée pour la fin Mars 2015.

Le Conseil Municipal prend acte de cette information.

Le Maire,